

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer de la situation des psychologues scolaires du département de Loire Atlantique. En effet, cette année encore, plusieurs postes sont restés vacants et l'administration demande à des psychologues déjà débordés de travail, d'aller, dans l'urgence, dans les écoles dépourvues, au détriment de leurs propres secteurs.

Ces demandes chroniques d'interventions hors secteur, qui se renouvellent depuis plus de dix ans, nous mettent en difficulté.

En effet, même si nos RASED d'appartenance sont constitués des trois fonctions (maitre E, maitre G et psychologue), ils n'en demeurent pas moins sous dimensionnés par rapport aux besoins, dans un département dont la population ne cesse d'augmenter. De ce fait, nous ne parvenons plus à répondre à l'ensemble des besoins d'aides et d'accompagnements psychologiques des élèves de nos secteurs.

Les missions hors secteur ne peuvent qu'accentuer ces difficultés avec pour conséquence des délais d'attente plus longs pour les prises en charge, voire le non traitement de certaines situations.

Par ailleurs, il convient de se questionner sur l'utilité de ces bilans en urgence. D'année en année, les sollicitations pour des bilans psychologiques ne font qu'augmenter dans des délais plus courts, pour la MDPH (Maison départementale de la personne handicapée, la CDO (commission départementale d'orientation), les demandes de services extérieurs....

Or, les difficultés rencontrées par les enfants à l'école sont le plus souvent complexes et multifactorielles. Si le bilan psychologique permet d'éclairer les processus en jeu dans les difficultés, ce qui permet de faire progresser les situations des enfants, c'est avant tout la mise en place des aides qui requiert un accompagnement de la famille, des enseignants, dans la prise en compte de ces difficultés.

Cet accompagnement nécessite une mise en confiance entre partenaires (parents, enseignants, rased, services extérieurs) qui s'établit dans le temps, au cours des différentes rencontres (entretiens famille, entretiens enseignant, concertation diverses, équipes éducatives ou équipes de suivi de scolarité). Il nous faut du temps pour effectuer un travail de qualité respectueux des enfants et de leurs familles.

Aussi, nous comprenons que ces demandes de bilans en urgence correspondent à une exigence institutionnelle, mais il est évident que celles-ci ont bien peu de chance de répondre aux besoins de l'élève en difficulté quand il s'agit d'aller vite sans rien connaître de la situation et sans donner le temps de la réflexion à chacun des interlocuteurs.

D'autre part, ces exigences institutionnelles nous font perdre le sens de notre travail dont la qualité est empêchée, et dégradent nos conditions d'exercice en générant un stress important (surcharge de travail, heures supplémentaires, déplacements, insatisfaction, tensions diverses avec les partenaires...).

Chaque élève qui en a besoin devrait pouvoir bénéficier du meilleur suivi possible au cours de sa scolarité. Cela nécessite des postes et du personnel formé en nombre suffisant.

Nous défendons la qualité de nos interventions dans le cadre des missions du service public d'éducation et pour cela nous serons en grève le jeudi 18 mai en espérant pouvoir faire entendre notre message.

Nous sommes à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire et vous remercions de l'attention que vous porterez à notre courrier.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Collectif des psychologues 44  
Ghislaine Morice Chouet